

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le six du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 20 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Willy Lamulle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/11/2011

Etaient présents : Willy Lamulle, Philippe Duval, Christine Dieutre, Ginette Vasse, Denis Decaux, Jean-Pierre Brennetuit, Alain Goubert, Maryse Duval, Michel Lahaye, Karine Gavelle, François Durieu, Antonio Navarro, Bruno Biard, Christelle Chopart.

Absent(e) et excusé(e) : Michel Dubois.

Absent : 0

Secrétaire de séance : Alain Goubert

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 14

Le compte-rendu de séance du 4 octobre 2011 a été approuvé à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATION du 06/12/2011 - N°59**

### TARIFS COMMUNAUX 2012

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote les tarifs communaux 2012 comme suit :

#### Columbarium :

Case 15 ans : 357 €  
Case 30 ans : 561 €  
Droit de dépôt d'une urne : 51 €  
Droit de dépôt des cendres dans le jardin du souvenir : 51 €

#### Cimetière :

<u>Concession de 2 m<sup>2</sup></u>	<u>Concession enfant (1m<sup>2</sup>)</u>
30 ans : 82 €	41 €
50 ans : 102 €	51 €
Perpétuelle : 204 €	102 €

#### Droit de superposition (dès la 2<sup>ème</sup> inhumation) :

30 ans : 41 €  
50 ans : 51 €  
Perpétuelle : 102 €

#### Droit de dépôt d'une urne funéraire dans un caveau de famille :

30 ans : 41 €  
50 ans : 51 €  
Perpétuelle : 102 €

#### RESTAURANT SCOLAIRE

Vin d'honneur	40,00 €
1 journée	90,00 €
1 journée supplémentaire	45,00 €

#### SALLE DES LOISIRS FRAIS ÉLECTRIQUES INCLUS

Vin d'honneur semaine	65.00 €
Location 1 journée	190.00 €

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

Jour supplémentaire	70.00 €
Location commerciale (1 <sup>er</sup> jour et sans cuisine)	235.00 €
Idem 2 <sup>ème</sup> jour	120.00 €
Salle de réunion en complément	50.00 €
Forfait ménage optionnel	50.00 €

SALLE DE REUNION DE LA SALLE DES LOISIRS	
Avec office de réchauffement – 1 journée	125,00 €
Sans office de réchauffement – 1 journée	55,00 €
Association hors-commune ou comité d'entreprise (en semaine)	40.00€


LOCATION MATERIEL DIVERS	
1 barrière métal par jour	5,00 €
1 à 4 tables pliantes avec chaises PVC	10.00 €
5 à 8 tables pliantes avec chaises PVC	20.00 €
8 à 12 tables pliantes avec chaises PVC	30.00 €
de 1 à 4 tables en bois avec bancs	10,00 €



### ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les orientations budgétaires 2012 suivantes :

- Bâtiments communaux :
    - o Déplacement de l'agence postale (travaux réalisés en interne)
    - o Stores aux fenêtres des secrétariats de la mairie à la place des rideaux
  - Enfouissement de réseaux : (travaux facturés en 2013)
- Le conseil municipal accepte ces orientations budgétaires.




**DÉLIBÉRATION du 6/12/2011 - N°60**

### ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de prendre une délibération dans l'attente du vote du budget de l'année 2012 afin d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissements

*Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements dans la limite de 25% du budget investissement de l'année précédente, déduction faite de la dette.*



**DÉLIBÉRATION du 6/12/2011 - N°61**

**DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte la décision modificative suivante :

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante).....	: - 5 000 €
Chapitre 12 (charges de personnel et frais assimilés)...	: - 4 000 €
Chapitre 11 (charges à caractère général) .....	: + 5 000 €
Chapitre 66 (charges financières) .....	: + 4 000 €

**DÉLIBÉRATION du 06/12/2011 - N°62**

**DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET DU COMPLEXE COMMERCIO  
TOURISTIQUE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte la décision modificative suivante, sur le budget annexe « Complexe commercio-touristique » :

Chapitre 23 (article 2313) :	- 2 000€
Chapitre 21 (article 2132) :	+ 2 000€

**DÉLIBÉRATION du 6/12/2011 - N°63**

**DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte la décision modificative suivante :

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées).....	: - 10 000 €
Chapitre 23 (immobilisations en cours).....	: + 10 000 €

**DÉLIBÉRATION du 6/12/2011 - N°64**

**DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte la décision modificative suivante :

Chapitre 011 (Article 60621) .....	: - 935 €
Chapitre 014 (Article739116).....	: + 935 €

**COMPTES-RENDUS DE COMMISSIONS ET SYNDICATS**

Les élus prennent connaissance des comptes-rendus de commissions et syndicats qui n'appellent aucun commentaire.

- Syndicat d'eau : 6 septembre 2011
- Commission « cadre de vie-environnement » : 25 novembre 2011

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

- Conseil d'école : 4 novembre 2011



## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Situation des comptes de fonctionnement à la date du 30/11/2011**
  - Recettes : 352 034.29 € (prévues : 336 286 € soit 104,6% des recettes)
  - Dépenses 303393.83 € (prévues : 330539 € soit 91,8% des prévisions)
    - Excédent de 48 640.46 €
- **Avenant à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale :**
  - L'indemnité compensatrice est passée de 633 € à 950 € avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- **Bilan des locations de la salle des loisirs, du matériel...** : Monsieur le Maire donne la liste nominative des recettes locatives des différentes salles et matériel ; pour la salle des loisirs : 5135 €, la p'tite salle : 380 €, le restaurant scolaire : 300 €, matériel divers : 60 €.
- **Bilan de l'ADAS (aides au personnel communal)**

Nom de l'agent	Libellé de l'aide	Bénéficiaire	Montant
LANGLOIS Muriel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de loisirs</li><li>• Etudes supérieures</li><li>• Etudes collèges</li><li>• Plan chèques vacances</li></ul>	Mylène	60€
		Alexandra	153€
		Mylène	35€
		- - -	90€
	<b>Total agent</b>	<b>338€</b>	
SIMON Jean-Luc	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudes secondaires</li><li>• Plan chèques vacances</li></ul>	Chloé	60€
		- - -	90€
	<b>Total agent</b>	<b>150€</b>	
NOUVEL Marie-Annick			
		<b>Total agent</b>	<b>0 €</b>

En 2011, la cotisation annuelle versée à l'ADAS 76 par la commune pour 3 agents est de 270€.

En 2011, les allocations ADAS versées aux agents s'élèvent à 488€.

- **Concours départemental des villes, villages et maisons fleuries :**
  - Ont reçu les félicitations du jury : Le gîte de la source, Jacqueline et Michel Lamulle
  - Ont reçu les encouragements : M. et Mme Jean-Pierre Vasse, M. et Mme Galland, M. et Mme Joël Donne, M. et Mme Francis Donne, M. Sylvain Modard

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

- **Nouveaux habitants** : Monsieur le Maire communique la liste des nouveaux habitants au 1<sup>er</sup> décembre 2011 sur la commune :
  1. Monsieur et Madame Letellier Charly, 45 Route de Sommery
  2. Monsieur Homont Tony et Madame Pirson Stella, 202 Impasse des pentes
  3. Madame Bertin Sandrine, 858 Route de la Sablière
  4. Madame Martin Véronique, 78 Rue de la Source
  5. Monsieur David Corruyer et Carine Lhermitte, 672 Route de Sommery
  6. M. Gwenael Maillard, 1567 Route de la Croix des Mazis
  7. Mme St-Requier Tatiana et M. Sébastien Foulon, 2868 Route de la Croix des Mazis
  8. M. Mickael Delafosse et Mme Christelle Frégard, 167 chemin de Prébende
  9. M. Sébastien Léoville et Mme Langler, 267 Route de la Rosière
  10. M. Lefebvre et Melle Lecoq, 735 Route de la Sablière
  11. M. Ruelle Fabien, 1425 Route de la Sablière
  12. M. Mickaël Doudement et Mme Sonia Fessard, 108 rue de la gare
  13. Emilie Deguerre, 159 Impasse du Mesnil-Sigaux
  14. Ludovic Cheval et Camille Boulay, 1 Route de la Croix des Mazis
  15. Christian Gréboval et Agnès Cheminelle, 1067 Route de la Croix des Mazis
  16. Mathieu Mauconduit et Lucie Ferry, 1063 Route de la Croix des Mazis
  17. M. et Mme Stéphane Marie, 509 Route de la Croix des Mazis
  18. Virginie Amzal, 5 Route de Sommery
  19. Philippe Grémont, 1 Route de Sommery
  20. Warren Charpentier et Melle Jibeaux Johanna, 19 Route de Sommery
  21. M. et Mme Cyril Leclerc, 853 Route de la Sablière
  22. ...., 177 chemin de Prébende
  23. M. et Mme Duval-Prigent, 1455 Route de la Sablière
  24. M. et Mme De Frémencourt, 525 Chemin des Calluets
  
- **Naissances 2011**: Monsieur le Maire communique la liste des naissances à la date du 6 décembre 2011 sur la commune :
  1. **TOUROUL Sacha** né le 18 février 2011, domicilié 150 ruelle à cats
  2. **MAUCONDHUIT Lilie**, née le 14 juillet 2011, domiciliée 1063 Route de la Croix des Mazis
  3. **MIZAB—DUHAMEL Kenzo** né le 30 juillet 2011, domicilié 300 Route de la Croix des Mazis
  4. **CHEVAL Louis** né le 28 août 2011 domicilié 1 Route de la Croix des Mazis
  5. **DUPARC Angéline** née le 8 septembre 2011 domiciliée 901 Route de la Côte Pavée
  6. **VATTIER Gaby**, né le 17 novembre 2011, domicilié 767 Route de la Côte Pavée
  7. **LAMULLE Adèle**, née le 4 décembre 2011, domiciliée 180 Chemin de Prébende
  
- **Présentation**
  - Du document réalisé par la Sauvegarde de l'Art Français
  - Du compte-rendu d'activités 2010 du Syndicat du Bassin Versant de la Béthune
  - Du compte-rendu d'activités 2010 de la Communauté de Communes
  - Du calendrier des fêtes 2012 où il est demandé d'y ajouter les numéros des semaines
  
- **Courrier reçu**
  - Cartes de remerciements suite

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

- au décès de M. Laurence
  - au décès de M. Baillif
  - au décès de Mme Balas
  - aux Noces d'Or de M. et Mme Michel Lamulle
  - aux Noces d'Or de M. et Mme Siméon Rebours
- **Dates à retenir :**
    - vendredi 16 décembre à partir de 14h : Marché de Noël
    - Samedi 17 décembre à 14h30 : spectacle de Noël et distribution des colis des aînés
    - Lundi 19 décembre à 9h30 : réunion INEO -architecte pour l'enfouissement des réseaux
    - Dimanche 8 janvier à 10h30 : cérémonie des vœux
    - Prochain conseil municipal : fin janvier/début février
  - **Questions diverses :**
    - **Site internet** : la société va être relancée en début d'année
    - **Carreau cassé du presbytère** : l'entreprise Buray va être relancée
    - **Logement CCAS** : les travaux prennent du retard en raison des soucis de santé de l'électricien
    - **Eboulement Route de la Rosière** : la terre va être enlevée par l'entreprise Lamulle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

<u>Le Maire, Willy Lamulle</u>	<u>Philippe Duval</u>	<u>Christine Dieutre</u>
<u>Ginette Vasse</u>	<u>Denis Decaux</u>	<u>Jean-Pierre Brennetuit</u>
<u>Alain Goubert</u>	<u>Maryse Duval</u>	<u>Michel Lahaye</u>

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

<u>Karine Gavelle</u>	<u>François Durieu</u>	<u>Antonio Navarro</u>
<u>Bruno Biard</u>	<u>Christelle Chopart</u>	<u>Michel Dubois</u>